

**PROCÈS VERBAL ET  
COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du 23 JUIN 2022 – 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :

Mesdames Patricia WACH, Monique GIBON, Lolita BRASME, Myriane HOUPLAIN et Messieurs Tommy BAUDET et Maxime GRUSON, absents excusés ayant donné procuration,

Monsieur Adrien GOMES est nommé secrétaire de séance.

**1. Adoption du Procès-Verbal de séance du 08 juin 2022**

Mme le Maire invite le Conseil Municipal à approuver le compte-rendu de la séance du 08 juin 2022.

- *Mr Duhaut précise que Mr Briche et Mme Houplain ont été exclus du parti Rassemblement National car ils n'ont pas démissionnés.*

*Adoptée à l'Unanimité*

**2. Compte-rendu des décisions prises par le Maire**

Mme le Maire donne lecture des décisions prises dans le cadre de sa délégation et invite le Conseil Municipal à en prendre note.

- *Mr Duhaut demande quel équipement public sera financé par l'emprunt contracté par la commune. Mme Lefebvre précise qu'il financera une partie de la future école de musique et l'espace sportif Leo Lagrange.*

**3. Budget principal Ville – Approbation du Compte de Gestion**

Mr Figenwald donne lecture du Compte de Gestion 2021 pour le budget de la Ville.

*Adopté à la Majorité avec 3 abstentions  
Mr BRICHE, Mr DUHAUT et Mme HOUPLAIN*

**4. Budget principal Ville – Approbation du Compte Administratif**

Mr Figenwald donne lecture du Compte Administratif 2021 pour le budget de la Ville.

*Adopté à la Majorité avec 3 abstentions  
Mr BRICHE, Mr DUHAUT et Mme HOUPLAIN  
Mme LEFEBVRE ne prend pas part au vote du budget*

**5. Budget annexe ZAE – Approbation du Compte de Gestion**

Mr Figenwald donne lecture du Compte de Gestion 2021 du Budget Annexe Zone d'Activités Economiques.

*Adopté à la Majorité avec 3 abstentions  
Mr BRICHE, Mr DUHAUT et Mme HOUPLAIN*

**6. Budget annexe ZAE – Approbation du Compte Administratif**

Mr Figenwald donne lecture du Compte Administratif 2021 du Budget Annexe Zone d'Activités Economiques.

*Adopté à la Majorité avec 3 abstentions  
Mr BRICHE, Mr DUHAUT et Mme HOUPLAIN  
Mme LEFEBVRE ne prend pas part au vote du budget*

**7. Budget annexe Vente de Caveaux – Approbation du Compte de Gestion**

Mr Figenwald donne lecture du Compte de Gestion 2021 du Budget Annexe Vente de Caveaux.

*Adopté à l'Unanimité*

**8. Budget annexe Vente de Caveaux – Approbation du Compte Administratif**

Mr Figenwald donne lecture du Compte Administratif 2021 du Budget Annexe Vente de Caveaux.

*Adopté à l'Unanimité*

*Mme LEFEBVRE ne prend pas part au vote du budget*

**9. Décision modificative n°01**

Mr Figenwald informe le conseil que suite à une erreur matérielle de retranscription, il convient d'ajuster les crédits de différentes opérations d'investissement, au budget primitif 2022.

*Adoptée à l'Unanimité*

**10. Décision modificative n°02**

Mr Figenwald informe le conseil qu'il convient d'ajuster les crédits de différentes opérations d'investissement et de fonctionnement, au budget primitif 2022.

*Adoptée à l'Unanimité*

**11. Bourses communales 2022 – 2023**

Mr Figenwald invite le Conseil à approuver les barèmes d'attribution de bourses communales et l'augmentation de leur nombre. A titre informatif, pour l'année 2021/2022, les services ont traités 81 dossiers pour un montant de 13 870 €.

*Adoptée à l'unanimité*

**12. Programme et bilan prévisionnel des espaces sportifs du Pôle Léo Lagrange**

Mr Bray propose à l'assemblée d'approuver et autoriser le programme et le bilan prévisionnel pour l'aménagement des aires de jeux de football du Pôle Léo Lagrange.

- *Mr Delbarre fait remarquer qu'ils voteront contre car le contexte financier actuel n'est pas opportun, de plus ils estiment que les Beuvrygeois ont d'autres attentes comme la mise en place d'une navette sénior ou encore l'installation de médecin sur notre commune.*

*Adoptée à la Majorité avec 2 abstentions*

*Mr DELBARRE et Mme BRASSE*

**13. Gratifications accordées par la municipalité**

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le montant des gratifications accordées par la Municipalité aux administrés.

- *Mr Duhaut rappelle le projet de reprise des médailles du travail. Mme Lefebvre répond que le projet est toujours en cours de réflexion.*

*Adoptée à l'Unanimité*

**14. Collège Albert Debeyre – Demande de subvention exceptionnelle**

Mr Bray invite le Conseil à accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au Collège Albert Debeyre pour le Championnat de France UNSS 2022 de Badminton

*Adoptée à l'Unanimité*

**15. Association boules lyonnaises – Demande de subvention exceptionnelle**

Mr Bray invite le Conseil à accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association Boules Lyonnaises pour leur participation au Critérium National de Gerzat.

*Adoptée à l'Unanimité*

**16. Association Beuvry Action – Demande de subvention exceptionnelle**

Mme le Maire invite le Conseil à accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'association Beuvry Action de Beuvry pour l'organisation du Salon de l'Artisanat et du Commerce.

*Mr Duhaut informe l'assemblée que le salon a accueilli 1500 personnes et invite les élus lors du prochain salon.  
Mme Lefebvre confirme avoir été invitée pour l'ouverture.*

*Adoptée à l'Unanimité*

*Mr DUHAUT ne prend pas part au vote*

**17. Association Gymnastes de la Concorde de Beuvry – Demande de subvention exceptionnelle**

Mr Bray invite le Conseil à accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 600 € à l'association « Gymnastes de la Concorde de Beuvry » pour leur participation aux demi-finales des championnats nationaux UFOLEP.

*Adoptée à l'Unanimité*

*Mr BRAY ne prend pas part au vote*

**18. Association Léo Lagrange – Club Cyclo – Demande de subvention exceptionnelle**

Mr Bray invite le Conseil à accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 200 € à l'association Leo Lagrange pour l'organisation de la course cyclo.

*Adoptée à l'Unanimité*

*Mr LETOMBE ne prend pas part au vote*

**19. Association Léo Lagrange – Convention d'Objectifs et de moyens**

Mme le Maire invite le conseil à autoriser la signature de la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Beuvry et l'association Léo Lagrange.

*Adoptée à la Majorité*

*2 Abstentions : Mr DELBARRE et Mme BRASSE*

**20. Affaires scolaires – Subventions aux coopératives scolaires 2022-2023**

Mme Denis invite le Conseil à accorder une subvention de 5,80€ pour l'année 2022-2023 aux coopératives scolaires par élève des 7 écoles que compte la commune.

*Adoptée à l'unanimité*

*Mr BRAY ne prend pas part au vote*

**21. Affaires scolaires – Mise à disposition de l'école Georges Sand pour les dispositifs « école ouverte » et de l'école Prévert pour les « Stages de remise à niveau »**

Mme Denis informe le Conseil que le gouvernement a réitéré les dispositifs "Ecole ouverte" et les « Stages de remise à niveau » pilotés par l'Education Nationale. Il est proposé de mettre à disposition l'école G. Sand pour la période du 08 au 22 juillet 2022 et l'école J. Prévert pour la période du 22 au 26 août 2022.

*Adoptée à l'unanimité*

**22. Jeunesse – Accueil de Loisirs Sans Hébergement été 2022 – Modalités tarifaires et fonctionnement**

Mme Denis rappelle au Conseil qu'un centre de loisirs est envisagé cet été et propose de modifier l'établissement d'accueil initialement prévue aux écoles Colette, Sand et Camus à l'école Prévert.

*Adoptée à l'Unanimité*

**23. Jeunesse – Accueil de Loisirs Sans Hébergement Toussaint 2022 – Modalités tarifaires et fonctionnement**

Mme Denis informe le Conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 24 octobre au 04 novembre 2022 inclus pour les enfants de 6 à 11 ans. L'inscription pourra se faire à la semaine. Elle invite à en accepter les modalités de fonctionnement et de tarification.

*Adoptée à l'unanimité*

**24. Jeunesse – Séjours colonies – dispositif VACAF**

Mme Denis rappelle à l'assemblée l'existence des colonies durant les vacances d'été et propose de fixer la participation des parents selon leur niveau de revenus.

*Adoptée à l'Unanimité*

**25. Politique de la ville 2022 – Modification de l'action « Booste ta Mobilité » mise à jour du plan de financement**

Mr Goossens présente la modification de l'action « Booste ta mobilité » et invite l'assemblée à autoriser la signature de la convention d'engagement entre la ville, l'auto-école, la mission locale de l'Artois et le bénéficiaire.

- Mr Duhaut demande où se trouve la mission locale de l'Artois ? Mme Lefebvre répond que son siège est à Béthune et l'antenne de Beuvry est à la Maison pour Tous depuis quelques années.

*Adoptée à l'Unanimité*

**26. GRT GAZ – Ouvrage de transport de gaz naturel – Modification et signature de la convention de servitude pour la canalisation Beuvry – Benifontaine sur les terrains de la Centrale Photovoltaïque avec GRT Gaz et la Sasu Pv le Moulin de Beuvry**

Mr Verdoucq rappelle le projet d'implantation d'un ouvrage de transport de gaz naturel ou assimilé porté par GRTGaz entre Beuvry et Benifontaine et invite le conseil à approuver les modifications apportées à la convention de servitude.

*Adoptée à l'Unanimité*

**27. Foncier – Défense incendie – Acquisition d'une partie de deux parcelles AV45 et AV21 rue du Marais Lavoué – Mr et Mme Vichery et indemnité d'éviction – Mr Colart**

Dans le cadre du programme de défense extérieure contre l'incendie, Mr Verdoucq invite le Conseil à faire l'acquisition d'une partie de deux parcelles rue du Marais Lavoué.

*Adoptée à l'Unanimité*

**28. Foncier – Levée d'une servitude de passage – Rue Georges Clemenceau – Mr et Mme Trinel**

Mme Leveugle invite le conseil à autoriser la suppression de la servitude de passage rue Georges Clemenceau.

*Adoptée à l'Unanimité*

**29. Maisons et Cités – Démolition de l’habitation 15 rue Gosselin – Demande avis du Conseil Municipal**

Mme le Maire invite le conseil à émettre un avis sur la déclaration d’intention de démolir présentée par le bailleur Maisons et Cités pour l’habitation sise 15 rue Gosselin.

*Mr Delbarre demande l’emplacement exact de l’habitation. Mme le Maire rappelle que c’est l’habitation qui est inhabitée depuis quelques années et qu’elle est très dégradée.*

*Avis Favorable à l’Unanimité*

**30. La Station d’Épuration de Beuvry – Arrêté Préfectoral du 17 février 2022**

Mr Verdoucq invite le Conseil à prendre acte de l’arrêté préfectoral du 17 février 2022 relatif à la station d’épuration de Beuvry.

- *Mr Delbarre fait remarquer l’importance des travaux identifiés sur la commune en charge de la CABBALR et demande si celle-ci est dans l’obligation de les réaliser ? Mme Lefebvre répond que ce sont des travaux possibles et qu’ils seront programmés sur plusieurs années.*
- *Mr Delbarre demande si la séparation des réseaux est prévue dans le lotissement rue Henri Lefebvre ? Mme Leveugle répond que c’est une obligation lors de la construction d’un nouveau lotissement.*
- *Mr Delbarre fait remarquer l’installation d’équipements de télésurveillance et demande si ce moyen est prévu pour faire remonter un dysfonctionnement ? Mr Leleu confirme que ce dispositif permet de prévenir l’exploitant en temps réel et informe qu’il est déjà en place rue Jules Weppe.*

*Prend acte de l’arrêté*

**31. Ressources humaines – Mise à disposition des agents du service de santé et sécurité au travail du CDG 62 – Signature d’une convention**

Mme le Maire invite le Conseil à signer la convention de mise à disposition de personnel du CDG 62 pour la réalisation de missions d’inspection d’assistance et de conseil en santé & sécurité au travail.

*Adoptée à l’Unanimité*

*Mr Figenwald ne prend pas part au vote*

**32. Ressources humaines – Convention de prestations de médecine de prévention**

Mr Figenwald invite le Conseil à autoriser la signature de la convention de prestation de médecine de prévention entre la commune et l’Action Santé Travail.

*Adoptée à l’unanimité*

**33. Ressources humaines – Tableau des emplois**

Après avoir donné lecture des modifications apportées aux tableaux des emplois, Mr Figenwald invite le Conseil à les adopter.

- *Mr Delbarre demande pourquoi le poste de policier est modifié et le poste d’ASVP supprimé ? Mr Figenwald répond qu’il y avait deux postes d’ASVP : l’un est supprimé, et l’autre transformé en poste d’agent d’accueil et administratif.*
- *Mr Delbarre demande quel est l’effectif de la police municipale ? Mr Figenwald répond qu’à ce jour trois postes sont créés. Deux policiers sont en exercice et le troisième agent est en cours de recrutement.*

*Adoptée à l’unanimité*

**34. Ressources humaines – Régime Indemnitare des Fonctionnaires RIFSEEP**

Mr Figenwald rappelle la composition du RIFSEEP et son attribution aux agents en fonction du poste occupé et donc son évolution en fonction de celle du tableau des emplois. Il invite le Conseil à fixer la nature, les plafonds et les conditions d'attribution des indemnités des fonctionnaires.

*Adoptée à l'unanimité*

**35. Composition du comité de gestion du fonds de travaux urbains**

Mr Goossens propose au Conseil de désigner les 4 membres du Conseil Municipal pour siéger au Comité de Gestion des fonds de travaux urbains.

*Adoptée à l'unanimité*

**36. Désignation des représentants au sein de l'office communal des villes jumelées**

Mr Bray invite les membres du Conseil à désigner les représentants au sein de l'Office Communal des Villes Jumelées.

*Adoptée à l'unanimité*

**37. Cession d'un bien mobilier**

Mr Verdoucq invite le Conseil à approuver la vente du véhicule de type pelle hydraulique « Liebherr A316 » et autoriser la sortie du bien de l'inventaire.

*Adoptée à l'unanimité*

- *Mr Delbarre demande les conclusions de l'étude des nuisances sonores effectué par la CABBALR? Mr Verdoucq répond que l'étude a permis d'établir une carte du bruit qui a relevé des préconisations route de Lille côté Béthune et Route Nationale côté Beuvry.*
- *Mr Delbarre souhaite recevoir ce document. Mme Lefebvre prendra contact avec la CABBALR pour savoir s'il est possible de le communiquer.*
- *Mr Delbarre fait remarquer que lors de la réunion avec le SIVOM du 22 juin dernier, il a été décidé d'une augmentation de 10cts par repas et souhaite savoir si celle-ci sera répercutée sur les tarifs appliqués aux Beuvrygeois. Mme Lefebvre répond que cette augmentation ne sera pas répercutée sur les tarifs des Beuvrygeois.*

Madame le Maire clôt la séance à 20H33